

NOTES SUR LE PÈRE LÉONARD FRIZON ET SES ODES AU SUAIRE DE CADOUIN

Etant né à Brantôme, je ne pouvais rester indifférent à l'histoire de cette petite ville, notamment à la vie des Brantômains qui ont acquis une certaine célébrité. C'est ainsi que j'ai pu jadis retrouver les grandes lignes de la vie et de l'œuvre du frère Guillaume Aurelle, dominicain qui joua un rôle important au sein de son ordre, ne serait-ce que pour la fondation, en 1293-1294, du prieuré des dominicaines de Saint-Pardoux-La-Rivière.

Je me suis ensuite intéressé au père Léonard Frizon, jésuite. Dès 1956, en ce qui concerne celui-ci, je m'étais adressé à un archiviste de la Compagnie de Jésus, le père François de Dainville, pour tâcher d'élargir un peu les données que nous possédions à cette époque en Périgord sur son confrère.

Des années plus tard, les études autour du suaire entreprises par les colloques annuels des *Amis de Cadouin* ont ramené l'attention de Marcel Berthier sur ce personnage qu'il appelle : « Un poète oublié au temps du Roi-Soleil. »

J'ai pu de mon côté donner un peu plus de volume, par certains points, au dossier qu'il m'a communiqué.

Léonard FRIZON est né à Brantôme le 2 janvier 1628. Les registres paroissiaux ne remontent pas aussi loin et il est difficile de préciser, en l'absence d'autres documents, quel était son milieu familial.

Je n'ai pas davantage retrouvé son patronyme dans les textes qu'il m'a été donné de consulter jusqu'ici. Les divers dictionnaires énumèrent plusieurs Frizon. On en trouve dans la Meuse, la Champagne ou la Drôme par exemple. Léonard serait-il le seul pour le Périgord ?

De son adolescence on sait seulement qu'il fit ses humanités au collège de Périgueux fondé et tenu par les pères jésuites. Cet établissement jouissait d'une solide réputation. Y furent élevés, entre autres, le père Jean-Antoine Gros de Beler, futur abbé de Chancelade et son ami l'historien Chevalier de Cabianc. C'est certainement dans ce collège que Léonard sentit poindre en lui une vocation qui devait le conduire au noviciat de la province d'Aquitaine de la Compagnie de Jésus, à Bordeaux, où il entra le 16 octobre 1644 ; il avait alors seize ans.

Le cursus de formation des jésuites était, et est encore, fort long. Après leurs années de noviciat, ils avaient à reprendre les humanités pour les compléter, puis à suivre un cours de philosophie. On sait que Léonard étudia celle-ci à Pau où il demeura ensuite comme régent d'humanités durant l'année 1650.

Ses réidences successives conduisirent Léonard, par une sorte de «tour de France », de 1651 à 1655, à Périgueux, Tulle, Limoges, Angoulême et Saintes où il enseigna toujours les belles lettres. S'il est vrai que les voyages forment la jeunesse, le jeune jésuite fut indiscutablement bien formé.

A vingt-sept ans, le moment était venu pour lui d'étudier la théologie. Il en suivit les cours trois années durant à Bordeaux, puis une quatrième à Poitiers. C'est dans cette ville qu'il prononça ses vœux, le 16 janvier 1661. Il devait y demeurer comme professeur de rhétorique de 1660 à 1666. Il était rare qu'un préfet des études demeurât aussi longtemps dans un même collège. Mais ce collège était incorporé à l'université de Poitiers où l'une des trois chaires de la Faculté des Arts devait être occupée par un jésuite.

Léonard Frizon fut envoyé ensuite à Bordeaux pour y professer l'Écriture sainte et l'hébreu. Il assurait en même temps la fonction de bibliothécaire, à laquelle s'ajouta plus tard celle d'adjoint au recteur du noviciat.

L'année 1672 le vit directeur spirituel du collège d'Agen. De 1673 à 1675, il résida au fameux collège de Clermont à Paris, afin d'y surveiller l'impression des ses œuvres dont il sera question plus loin. Il revint ensuite en Aquitaine comme directeur spirituel du collège de Saintes. Le reste de sa vie devait s'écouler à Bordeaux où il enseigna jusqu'en 1693 la théologie positive, l'Écriture sainte et l'hébreu. C'est à Bordeaux qu'il décéda, le 22 octobre 1700 à l'âge de soixante-douze ans, après une vie particulièrement bien remplie.

On aura noté au passage sa facilité pour l'étude des langues mortes. Dès son entrée dans une congrégation où l'usage du latin était alors imposé, il s'était fait remarquer par sa maîtrise de la langue. Elle ne fit que se perfectionner au cours des ans. Il y joignit la connaissance du grec et celle de l'hébreu qu'il domina au point de pouvoir à son tour l'enseigner. On sait qu'il correspondait avec le fameux père Surin. Mais, paradoxalement, ce n'est pas pour la spiritualité qu'il a mérité de passer à la postérité. Ce n'est pas non plus à cause de son enseignement de la théologie ou de l'Écriture sainte. C'est en partie pour ses ouvrages rédigés en latin et, surtout, pour ses poèmes rédigés en cette langue. Il a même édité, toujours en latin, un traité à l'intention des futurs poètes latins. N'oublions pas que, ayant à enseigner rhétorique et belles-lettres, le professeur jésuite se devait de donner l'exemple en se montrant maître en ces matières.

Quoi qu'il en soit, entre éditions et rééditions de ses œuvres, le père C. Sommervogel, qui a publié une Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus, lui a réservé trente-sept articles. On a dû compléter par la suite cette première liste !

J'aurais aimé moi-même, entreprendre un étude plus poussée de ces œuvres, mais il s'agit d'une énorme tâche qui s'éloigne de mes yeux avec les années.

En ce qui nous concerne à présent, il faut savoir que le père Frizon a fait imprimer deux séries d'odes latines en l'honneur du suaire.

Sommervogel a écrit à tort au numéro 2 de sa liste que les odes éditées p. 125-153 ont été reproduites au numéro 23, p.312-328. C'est une erreur. Il s'agit de deux séries, l'une de douze odes, l'autre de sept odes bien distinctes.

Le problème est de savoir laquelle des deux est la plus ancienne. Je pencherai pour la seconde, numéro 23, car elle est précédée d'une courte introduction historique dans laquelle l'auteur expliquait, pour qui l'eût ignoré, ce qu'était le suaire conservé à Cadouin. Il y invoquait l'opinion de l'Anglais Bède le Vénérable qui distinguait un suaire pour le corps et un autre pour la tête :

« Le suaire qui avait été sur sa tête n'était pas placé avec les autres linges, mais à part. »

Il mentionnait en outre les actes conservés à Cadouin, émanés de rois, de papes et d'évêques, actes que Jean de Lingendes, évêque de Sarlat, avait consultés avec attention.

Avant d'aller plus loin, il faut se demander si Léonard Frizon était allé lui-même à Cadouin. Cela paraît fort vraisemblable. Mais avait-il fait ce pèlerinage très jeune avec ses parents ou bien avec ses condisciples du collège de Périgueux ?

C'est durant ses humanités à Périgueux que se préparait une édition de l'histoire du suaire. Jean de Lingendes, évêque de Sarlat, s'était rendu à Cadouin au cours de ses visites pastorales. Il y demeura quelques jours et se fit montrer tous les documents anciens — hélas disparus — concernant l'abbaye et la relique qu'elle abritait. Après quoi, il avait déclaré authentique le suaire et, après consultations de plusieurs théologiens, avait approuvé la sortie de l'histoire qui vit le jour en 1644.

Si nous nous souvenons que deux pères jésuites accompagnaient le prêtre lors de sa visite et que l'écho de tous ces faits purent parvenir aux oreilles de leurs confrères de Périgueux par leur truchement, il serait étonnant que Léonard n'en ait rien su. Il est possible que son intérêt pour le suaire date de ces années-là. D'ailleurs, dans une de ses odes il mentionne Lingendes, évoquant sa « brillante façon » et « sa bouche d'où coulait l'or ». L'évêque était en effet un prédicateur sacré de grande réputation.

Si ce n'est à compter de tels événements qu'il faut dater l'intérêt de Léonard pour le suaire, ce pourrait être d'un pèlerinage plus tardif, lors de sa régence à Périgueux en 1651, ou même plus tard, s'il fut invité à Cadouin comme prédicateur lors d'une ostension ou d'une fête de saint Bernard. Il faut savoir qu'il fut réclamé comme orateur en des occasions solennelles jusque dans les chaires parisiennes. A la suite de quoi il fit imprimer divers panégyriques de saint François de Sales, sainte Radegonde, saint François-Xavier, saint François Borgia, saint Louis de Gonzague.

Quoi qu'il en soit, il est évident qu'il suivit de très près dans ses odes l'histoire du suaire imprimée en 1644. Il suffit pour en être convaincu, de lire les titres choisis par lui en tête de chacune de ces pièces.

Mais si l'on ne redoute pas la migraine et que l'on veuille bien prendre le temps et la patience de traduire les odes ligne à ligne, on y rencontre de nombreux autres détails qui confirment cette dépendance

par rapport à l'histoire du suaire éditée en 1644 : c'est le juif Apella, c'est Adémar du Puy, légat pontifical à la croisade, c'est l'entrée au couvent du prêtre porteur du suaire etc... C'est surtout la guérison de toutes sortes de maladies : peste, hydropisie, paralysie etc... La mort elle-même recule devant lui.

Le cadre historique lui a donc été offert. Encore fallait-il le meubler à l'aide d'une imagination lyrique, elle-même prise dans le moule de règles métriques très strictes. C'est ce que Léonard Frizon a réussi. N'oublions pas qu'il fut unanimement loué pour sa virtuosité par ses contemporains. Bayle écrivait de Hollande : « Il y a longtemps que l'on sait que le père Frizon est un grand poète. » Son nom a mérité de figurer dans les dictionnaires biographiques successifs jusqu'à aujourd'hui.

Que faut-il en dire de nos jours ?

Ce qui frappe en premier lieu dans ses ouvrages est la recherche dans le vocabulaire et les expressions qui nous déroutent à présent. Il a fait appel à toutes les cultures classiques et a fait défiler dans ses odes à propos du suaire, des héros antiques comme Jason, des dieux comme Jupiter, Thésis ou Nérée, des lieux mythiques comme le Tartare etc... Autant on peut être charmé de relever au passage une réminiscence de Virgile : « Un barbare recueille vos moissons », autant on est surpris de voir défiler toutes les preuves d'érudition du bon père.

Le père Sommervogel a écrit que les odes de Frizon décrivait le suaire de Cadouin. Il n'en est rien, mais elles renferment çà et là, il est vrai, quelques détails dont on pourrait se demander s'ils étaient vraiment descriptifs. D'après Frizon, le suaire laisserait apparaître le sang de Dieu-Homme et exhalerait encore les senteurs balsamiques de l'embaumement. Il revient maintes fois sur cette affirmation : la sueur, le sang, les onguents s'y remarquent. Le suaire est parsemé de sang lustral. Sont témoins sur toute son étendue, les gouttes de sang et les restes d'aloès et de myrthe lorsqu'ils ont arrosé d'un nimbe gras d'odeurs, les restes de la divinité ; il se souvient de l'onguent syriaque et il est tâché de gouttes de sang etc...

Et Frizon de décerner à ce suaire les plus recherchés des titres. Certains sont très sophistiqués comme, par exemple, ce « voile funéraire du Tonnant » ou du « Mars sacré » qui assimilerait le Seigneur aux divinités patennes. N'oublions pas que ses odes sont avant tout des exercices d'école, pour ne pas dire des acrobaties littéraires.

Nous sommes touchés lorsqu'il décerne des louanges à son Périgord et notamment à Cadouin, cet « ascète où vit une lignée cistercienne », Cadouin, « égale à Sion par la relique qu'il enciôt ». Nous sommes intéressés lorsqu'il couvre de louanges le grand cistercien saint Bernard auquel il consacre une ode entière pour passer sa vie en revue admirative.

Il faut nous arrêter aussi sur l'ode que Frizon consacre à un autre visiteur supposé de Cadouin, Louis IX. Ce poème lui donne l'occasion d'exprimer son orgueil d'être Français. Il appelle le saint roi « le pieux ornement de la France », « astre brillant du trône ». Il mentionne son pèlerinage à Cadouin et la croisade en Palestine où « les lys se teignent du sang arabe. »

On ne peut tout citer.

L'évêque de Sarlat, voulant revoir le bréviaire de son diocèse, demanda à des experts une consultation au sujet du suaire et des hymnes qui seraient utilisables pour la liturgie de ses prêtres et pour les ostensions. Il reçut un mémoire rédigé le 1^{er} juin 1771 dont nous connaissons un brouillon de treize pages grand format.

L'auteur s'y livrait d'abord à une longue discussion sur l'authenticité du suaire. Elle est inédite mais ne présente plus guère d'intérêt, sinon historique, pour nous.

Il passait ensuite à la prosodie des odes du père Frizon. Cette étude révèle une parfaite maîtrise du sujet. L'auteur y jongle avec les dactyles, les spondées, les iambes et les trochées. Il fait des considérations savantes sur le vers alcaïque etc.

Il écrit : « Nous avions cru d'abord qu'on pouvait employer pour les hymnes du saint suaire, les odes que le père Léonard Frizon, jésuite, à faites en l'honneur de cette relique. Mais après les avoir examinées à nouveau nous avons remarqué que ces pièces de poésie n'étaient pas d'une mesure qui fût propre au chant de l'église ou que leur longueur (prolixité) les rendait peu propres à l'usage de l'église

Et ailleurs :

« Ces odes sont trop historiques pour convenir à des hymnes. Si on les allège il n'y a plus de plan. Les strophes détachées ne présentent que des idées peu suivies et comme chacune contient une époque particulière de l'histoire du saint suaire et que le mètre de l'une est différente du mètre de l'autre, c'est encore une nouvelle difficulté pour en tirer trois hymnes convenables. Cependant il y a dans Frizon des pensées fort élevées qui sont exprimées avec noblesse et il avait donc à souhaiter qu'on profitât de son travail. Pour ne rien négliger etc...

Pour ne rien négliger de ce qui dépendait de nous, nous avons essayé de compléter quelques strophes et d'en employer plusieurs fois des odes 5 et 7 de Frizon qui sont de même mesure en y faisant quelques fois de légers changements. La première hymne peut servir pour les vêpres et pour laudes comme le fait souvent Santeuil et la 2^e pour l'office de matines où l'une et l'autre peuvent se chanter sur le ton de une hymne Strepite gentes que les nouveaux bréviaires donnèrent pour le jour de la Purification de la sainte Vierge. »

Le père Léonard Frizon est bien oublié aujourd'hui. Devons-nous le maintenir dans ce silence sous prétexte que le suaire n'est plus reconnu comme authentique ? Lui, croyait à son authenticité et manifestait envers lui une piété certaine. Ne l'appelaient-ils pas « Ce pieux linge, Gage céleste, Gage salutaire » etc.

Chacun s'exprime comme il veut et comme il peut. Le père Frizon le faisait savamment, en vers et en vers latins. On peut ne pas admirer ce genre d'hommage qu'il a su cultiver (cultiver est bien le mot propre). On peut ne pas se sentir porté à la piété par cette manière dithyrambique de louer une relique. Comment pourrait-on prier, un dictionnaire en mains ? Mais on ne peut contester la foi et la droiture de la démarche du père Frizon, pas plus qu'on ne peut contester sa maîtrise de la prosodie latine.

Qu'on le veuille ou non, le père Léonard Frizon demeurera avec les conclusions de Jean de Lingendes, l'histoire du suaire de 1644 etc, les feuillets du Registre de la Confrérie du Suaire que j'ai analysés dans le 2^e colloque de Cadouin, le témoin indiscutable de la ferveur de son époque.

L. GRILLON